

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

XVe DIMANCHE APRÈS
LA PENTECÔTE. —
CHRONIQUE DIOCÉSAIN-
NE: circulaire n° 93
de Mgr de Montréal ;
nominations ecclé-
siastiques ; les priè-
res de l'itinéraire ;
mort de M. l'abbé Mé-
nard Caisse ; ouver-
ture du pensionat



SOMMAIRE

des Frères. — Lettre
d'un missionnaire O.
M. I. — LE CARDINAL
MANNING. — CONSÉCRA-
TION D'UNE ÉGLISE
(suite) — NOUVELLES
RELIGIEUSES. — L'A-
VARE ET LE DIABLE. —
PRIONS POUR NOS
MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPOY
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | | |
|-----------|---|-------|-------------------------|
| LUNDI, | 3 | SEPT. | —Ormstown. |
| MERCREDI, | 5 | " | —Nativité de Laprairie. |
| VENDREDI, | 7 | " | —Île-Perrot. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|-----------|---|-------|---|
| DIMANCHE, | 2 | SEPT. | —15 P. 1 Sept. Du Dim. sem., orns verts. <i>Annonce de la fête du S. Nom de Marie.</i> |
| Lundi, | 3 | " | —De la férie, ornements verts. |
| Mardi, | 4 | " | —De la férie, ornements verts. |
| Mercredi, | 5 | " | —S. Laurent <i>Justinien</i> , E. G., s., orns b. |
| Jeudi, | 6 | " | —Du S. Sacrement, sem., orns blancs. |
| Vendredi, | 7 | " | —De la férie, ornements verts. |
| Samedi, | 8 | " | —NATIVITÉ B. V. M., d. 2 cl., orns blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Dimanche, lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 7 hrs P. M., neuvaine préparatoire à la Nativité de la T. S. Vierge, une des fêtes de l'Archiconfrérie.

ÉGLISE ST-JOSEPH (rue Richmond).—Dimanche 2 septembre, fête patronale de la Congrégation des hommes de la paroisse St-Joseph, à 7½, sermon et bénédiction du S. Sacrement.

Dimanche 2.—Solennité du titulaire des églises de St-Augustin, Ste-Rose et de la Nativité à Montréal et à Laprairie.

XV^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Voilà qu'on portait un mort.
St Luc VII, 12.

Le spectacle que vit Notre-Seigneur, et qui est raconté dans l'Évangile du jour, nous l'avons souvent vu. Nous pouvons à peine faire un mille ou deux dans une grande ville sans voir porter un mort. Le corbillard, la funèbre procession, le drap mortuaire, la bière sont des objets familiers et de tous les jours.

Tous les jours aussi nous lisons quelque mort. Dans les journaux, dans les rapports des hôpitaux, nous trouvons la mort sous mille formes.

Nous voyons que la mort nous attend au coin de la rue, se cache dans la rivière, voltige dans l'atmosphère, se tapit dans chaque corps, est même renfermée dans nos plaisirs. Souvent nous avons entendu les battements de ses ailes, nous avons vu les griffes de ses doigts tenaces—quelquefois dans notre maison, quelquefois chez nos voisins, quelquefois sur la mer, quelquefois sur terre, quelquefois dans la rue bruyante, quelquefois dans la chambre silencieuse.

Et cependant, c'est étonnant, quoique rien ne soit mieux connu que la mort, rien n'est plus oublié. Chaque jour nous entendons des gens dire : " Comment vivons-nous, " mais rarement ils pensent à ajouter : " Et comment mourrons nous ? "

Mes frères, chacun de nous ici ce matin doit mourir.

Il viendra une heure quand votre cœur cessera de battre, lorsque vous fermerez les yeux, et replierez vos mains dans la mort et comme le mort de l'Évangile vous " serez portés. "

Comment êtes-vous préparés pour ce moment suprême ?

Êtes-vous prêts maintenant, en ce moment, à mourir ? Si vous ne l'êtes pas, vous devez vous y préparer, et voyons comment.

Par-dessus tout, vous ne devez jamais oublier la mort. Lorsque vous voyez d'autres hommes mourir, lorsque vous lisez le récit de quelques morts, lorsque vous voyez le prêtre en ornements noirs et que vous entendez les accents des chantres, chantant le solennel *requiem*, vous devez vous dire : " Ce sera mon tour bientôt. "

Ayez toujours la mort devant les yeux, afin que, lorsqu'elle viendra, vous ne soyez pas effrayés de son contact. Tenez votre conscience en bon état, et faites chaque confession et communion comme si elle devait être la dernière. Combien il y a de gens qui remplissent leurs devoirs le samedi et le dimanche et qui le lundi ont quitté pour toujours ce monde.

La terre, chers frères, est un vaste champ : la mort avec sa faux unique y fauche chaque jour. Tiges après tiges, fleurs après fleurs, tendres plantes et herbes odoriférantes tombent sous coups à chaque heure, à chaque seconde. Vous pouvez être en ce moment comme l'herbe qui est la plus éloignée de la faux, mais le patient faucheur approche de vous doucement, mais sûrement. Ecoutez ! Ecoutez ! et vous saisirez le sifflement aigu de sa faux et vous entendrez le bruit de l'herbe qui tombe. Oh ! alors soyez prêts. Soyez prêts, car vous

ne savez pas quand la mort viendra. Soyez prêts avec la conscience pure, l'âme bien préparée pour la dernière heure.

Enfin, priez St Joseph pour que vous puissiez obtenir la grâce d'une bonne mort. Allez à ses autels, agenouillez-vous à ses pieds et dites : " O bienheureux époux de Marie, père nourricier de Jésus, obtenez-moi de bien mourir, comme vous, dans les bras de Jésus et de Marie et de demeurer avec eux et vous dans le paradis ! "

Frères, la mort est proche, la mort vient. Je vous en supplie, ne négligez pas ces paroles : " Ici-bas, nous n'avons pas de demeure fixe, mais nous devons en chercher une pour l'avenir, " la céleste Jérusalem, la cité de Dieu, qui resplendit au ciel. La porte de cette cité est une mort chrétienne. O Dieu, accordez-nous de pouvoir franchir cette porte bénie pour que nous ne restions pas frissonnants et glacés dans la sombre nuit des ténèbres extérieures.

CHRONIQUE DIOCESAINE

CIRCULAIRE No 93 DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

*Décret de la S. congrégation des Rites relatif à la célébration
de la fête du saint Rosaire*

Archevêché de Montréal, 21 août 1888.

MES CHERS COLLABORATEURS,

Déjà, à plusieurs reprises (circulaire n° 53, 12 septembre 1883, — circulaire n° 56, 10 février 1884, — circulaire n° 63, 16 septembre 1884, — circulaire n° 70, 14 septembre 1885, — circulaire n° 77, 19 septembre 1886, — circulaire n° 86, 7 novembre 1887), je vous ai transmis les actes solennels de Sa Sainteté Léon XIII relativement au saint Rosaire. Un nouveau décret de la S. congrégation des Rites du 5 du courant " *déclore d'un office propre avec messe la fête sainte, de la solennité de ce Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre.* " Je me fais un devoir de vous le transmettre avant mon départ pour l'Europe.

Cette dévotion si populaire du saint Rosaire semble tenir au cœur de notre très saint-père le Pape au-dessus de toutes les autres, dans les temps orageux que nous traversons. C'est de la Vierge du saint Rosaire que Sa Sainteté attend secours et protection, et Elle invite tous les fidèles du monde catholique à s'assembler, dans leurs églises pour réciter en commun cette puissante et efficace prière.

Vous entrerez donc dans les intentions de notre père commun en exhortant les fidèles confiés à vos soins à venir aux offices où se récite le chapelet, et ceux qui ne peuvent s'y rendre, vous les

invitez fortement à ne pas manquer, dans leurs familles, de dire cette prière en commun.

En repassant ce que j'en ai déjà dit dans mes circulaires précédentes, et en relisant surtout les décrets de Léon XIII relatifs au saint Rosaire, vous trouverez matière suffisante à instruire et à édifier les fidèles sur la dévotion du saint Rosaire.

Encore une fois, je recommande à vos bonnes prières mon voyage *ad Limina* et vous prie de vous souvenir devant le Seigneur, de Votre tout dévoué,

† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

DÉCRET CONCERNANT LA FÊTE DU SAINT ROSAIRE

Emu par les longues souffrances de l'Eglise et par la difficulté des temps chaque jour croissante, notre saint-père le pape LÉON XIII n'a pas cessé, depuis le commencement de son pontificat, d'exciter tous les chrétiens à honorer et à implorer la Vierge Marie, Mère de Dieu, par le culte du saint Rosaire. Parmi les enseignements qu'il a mis en pleine lumière dans la première encyclique sur le Rosaire (1er septembre 1883), il disait :

“ Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie, à l'effet de guérir les maux de son époque. Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie, et es pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné de détruire toutes les hérésies, comme à leur patronne auprès de Dieu. La formule du saint Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette manière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique et par l'Oraison dominicale adressée à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tout de bien à tout le monde catholique, Nous pourrions voir disparaître de même les calamités dont souffre notre époque. ”

De toutes parts on a obéi à la volonté pontificale avec un si grand élan des cœurs et une si grande concorde, “ qu'on a vu clairement de quelle ardeur pour la religion et la piété était pénétré le peuple chrétien et quelle franche espérance tout le monde fait reposer sur le patronage céleste de la Vierge Marie. ” (Encyclique du 30 août 1884.) Or, on peut à bon droit considérer

comme un fruit éminent de cet espoir le fait mémorable que Dieu a montré en cette année, la cinquantième du sacerdoce de notre très Saint-Père, à savoir cet admirable exemple de la religion et de la foi publique, cette lutte si belle et si honorable qui s'est établie dans le monde catholique tout entier entre tous les témoignages de tout genre de la joie universelle. Les hommes de tout rang, jusque dans les contrées lointaines, se sont ingénies à entourer le souverain Pontife, successeur de saint Pierre, de toutes sortes de marques de respect : ambassades, lettres, pèlerinages venant même de très loin et spontanément entrepris, présents d'une abondante munificence offerts en très grand nombre, et desquels on a dit en toute vérité que la matière et le travail étaient encore dépassés par la générosité du cœur de ceux qui les offraient. " Aussi en cela éclatent admirablement la bonté et la puissance de Dieu, qui dans les grandes épreuves de l'Eglise soutient et relève ses forces ; qui accorde des consolations à ceux qui combattent pour son nom ; qui, dans les desseins de sa providence, tire du mal lui-même une ample moisson de bien. " Et elle brille là aussi la gloire de l'Eglise qui montre le caractère divin de son origine et de sa vie, et l'esprit divin qui la gouverne et dont elle vit, et qui fait que les esprits et les cœurs des fidèles sont unis entre eux et au Pasteur suprême de l'Eglise par un seul et même lien..... " (Allocution consistoriale du 25 novembre 1887.)

Or, les nations catholiques qui réfléchissent à cela et qui voient en même temps que, dans la guerre pressante poussée contre l'Eglise, les portes de l'enfer deviennent plus furieuses tous les jours, les familles catholiques sentent profondément combien il est nécessaire d'accroître la confiance que, si on lui adresse les prières du Rosaire, elle donnera un secours propice au nom chrétien et à la Chaire apostolique ; ces familles n'oublient pas, en effet, que Dieu veut faire de la continuation et du complément de ses dons " le fruit non seulement de sa bonté, mais aussi de notre persévérance. " (Bref apostolique du 23 décembre 1883.)

C'est pourquoi, afin de rendre grâce pour les bienfaits reçus et de prier avec plus de force pour en obtenir d'autres, le très Saint-Père ordonne et exhorte vivement qu'on fasse encore cette année tout ce que, par ses encycliques et par ses décrets de la congrégation des saints Rites (10 août 1886, 26 août 1886, 11 septembre 1887), il a ordonné et conseillé les années précédentes au sujet de la salutaire dévotion du saint Rosaire, surtout dans le mois d'octobre. Et comme il a déjà décrété beaucoup de dispositions en vue d'étendre davantage le culte liturgique de la grande Vierge, sous le titre du Rosaire, il a voulu y ajouter encore un nouveau complément, en décorant d'un office propre avec messe la fête sainte de la solennité de ce Rosaire, fixée au premier dimanche d'octobre, et en ordonnant que dorénavant cet office sera récité par le clergé séculier et le clergé régulier, conformément au

modèle qui, examiné et approuvé par Sa Sainteté, a été publié ce même jour d'ordre de la même congrégation des saints Rites.

A. Cardinal BIANCHI,

Préfet de la congrégation des saints Rites.

Place † du scean.

LAURENT SALVATI,

Secrétaire de la congrégation des saints Rites.

P. S.—Je crois devoir vous recommander le *Nouveau Manuel de chants liturgiques* (1), qui a été publié avec mon *Imprimatur*.

Au dire de personnes compétentes, ce manuel est tout à fait digne d'éloges et rencontre un besoin, celui de mettre entre les mains des élèves des collèges, couvents et maisons d'éducation un recueil de chants liturgiques assez complet pour permettre à tous de chanter aux dimanches et fêtes de l'année. Il convient aussi très bien dans toutes les églises paroissiales où l'on a des chœurs nombreux de chœurs et d'enfants. L'auteur a eu la bonne et heureuse idée d'y faire entrer les prières du matin et du soir, les prières pendant la messe et autres.

Je souhaite que ce manuel trouve sa place dans toutes les maisons d'éducation du diocèse et dans les paroisses, où mis entre les mains des enfants de chœur et des chœurs il contribuera pour beaucoup à répandre la bonne notion et exécution du plainchant et à rehausser les cérémonies sacrées.

Ce manuel a un complément : " *Accompagnement du Nouveau Manuel de chants liturgiques* " (2). Le nom de l'auteur de l'*Accompagnement* est une recommandation suffisante, sans qu'il me soit nécessaire d'insister sur l'utilité et le mérite de cet ouvrage.

† E.-C., Arch. de M.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, en date du 21 août, ont été nommés :

Curés. — MM. J.-B. Lémond e, de Saint-Bruno ; A.-A. Brault, de Sainte-Dorothée ; I. Forget, Sainte-Sophie ; C.-F. Viger, Sainte-Marie-Salomé ; Chs LaRocque, Saint-Louis de Montréal, T. Fahey, Sainte-Agnès d' Dundee ; J.-B. Durivage, Saint-Patrice de Rawdon.

M. L. Casaubon, missionnaire de Notre-Dame-de-la-Merci et chargé de desservir Saint-Emile.

(1) *Nouveau Manuel de chants liturgiques*, traités en notation moderne, etc , etc, par l'abbé C. Bourduas, Ptre, maître de chapelle à la cathédrale de Montréal.—Montréal, EUSÈBE SENÉCAL & FILS, imprimeurs-éditeurs.

(2) *Accompagnement du Nouveau Manuel de chants liturgiques*, par R. Oct. Pelletier, organiste à la cathédrale de Montréal :

Un volume in-40, format oblong, broché Prix : \$5.00

" " " relié..... " 5.50

Vicaires. — MM. J.-M. Saint-Denis, à Saint-Vincent-de-Paul, ile Jésus ; J.-A. Lemieux, à Saint-Barthélemi ; J.-B. Boissonnault, à Saint-Louis de Montréal ; E. Desroches, à Boucherville ; Pinault, à Terrebonne ; J.-B. Beauchemin, Saint-Valentin ; D. Lafortune, Beauharnois ; J.-M. Duhamel, Saint-Rémi ; H. Brissette, Saint-Charles à Montréal.

Conformément à la demande de Mgr l'Archevêque, on chante dans toutes les églises du diocèse, après la grand'messe, les prières de l'*Itinéraire*. Ces prières seront chantées pendant toute la durée de l'absence de Sa Grandeur, pour attirer sur son voyage les bénédictions de Dieu.

Ceux qui désirent se procurer le *chant de l'Itinéraire*, peuvent s'adresser à l'archevêché. Ce chant, que Monseigneur l'Archevêque nous a recommandé avant son départ, est non seulement facile, mais encore très imposant, surtout si l'on a soin de le faire exécuter à grand cœur. Le prix est très modique.

12 copies, 25 cts. 100 copies, \$4.00.

Les recettes du bazar qui vient de se tenir dans la paroisse Saint-Joseph ont été de \$2,125.00. L'élection entre MM. Poulin et Marion a produit presque la moitié des recettes totales. Ce bazar a été fait sous le patronage et avec le concours de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, section Saint-Joseph.

Les nouvelles constructions pour l'agrandissement du presbytère seront probablement terminées vers le 1er novembre.

M. l'abbé F. Kavanagh, ancien chapelain, quitte Notre-Dame de Grâce pour aller résider au presbytère de Saint-Joseph. Il sera chargé d'aider à M. le curé de Saint-Joseph, dans la direction des établissements religieux de la paroisse. Il aidera aussi au ministère paroissial, autant que sa santé pourra le lui permettre. On sait que depuis plusieurs années M. l'abbé Kavanagh avait dû prendre un repos complet à cause de sa mauvaise santé.

Le 28 du courant, est décédé dans la paroisse Saint-Sulpice M. l'abbé Médard Caisse.

Ce très digne ecclésiastique, né à Saint-Paul l'Ermite le 26 mars 1827, fut ordonné prêtre à Saint-Laurent le 3 décembre 1854. Il remplit successivement les postes suivants : vicaire à Saint-Jean Chrysostôme, Saint-Barthélemi. Il fut nommé curé de Saint-Sauveur en 1859, de l'Ile-Bizard en 1864, de la Pointe-aux-Trembles en 1869, de Mascouche en 1875, de Saint-Sulpice en 1878, où il demeura comme curé jusqu'en novembre 1885. Il résigna alors son bénéfice.

Dans ces différents postes, M. Médard Caisse donna l'exemple

de toutes les vertus sacerdotales et gagna l'estime et l'affection de tous ceux qui l'entouraient.

Monsieur l'abbé Médard Caisse^{**}, ancien curé de Saint-Sulpice, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{TR}E,
Chancelier

Les frères des Ecoles chrétiennes ouvrent cette année, rue Sherbrooke n° 444, un pensionnat. Cet établissement a pour but de donner aux enfants outre l'éducation chrétienne, l'instruction littéraire, commerciale et scientifique.

Le système d'enseignement est celui que suivent les frères dans leurs pensionnats en France, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays.

Cet enseignement ayant toujours donné les meilleurs résultats dans ces pays, nous ne doutons pas qu'il en soit de même à Montréal.

Nous avons reçu le premier numéro de la *Semaine religieuse* du diocèse de Québec. Cette publication, dont le rédacteur est M. l'abbé Provancher, fera certainement beaucoup de bien dans le diocèse de Québec.

Nous lui souhaitons les meilleurs succès.

Lettre d'un missionnaire O. M. I.

L. J. C. et M. J.

MISSION SAINT-ISIDORE, le 10 juin 1888.

Monseigneur et révérendissime Père,

La lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'écrire du noviciat des Saints-Anges, en février 1888, m'est arrivée vers la mi-mai.

J'ai été un peu plus peiné d'apprendre que votre santé, Monseigneur, ne s'était pas de beaucoup améliorée, que vous souffriez toujours et le moindre travail vous était presque impossible, sous peine de nouvelles rechutes.

Que c'est donc triste pour Votre Grandeur et pour nous, que c'est pénible de penser que nous allons encore être privés pour une année de votre présence et de vos conseils ! Mais surtout, Monseigneur, plus qu'aucun de mes frères, j'attendais Votre Grandeur ; je me hâtais de rendre votre réception à Saint-Isidore, moins pauvre que par le passé ; mais puisque c'est pour le bien de votre santé, je me sou mets bien volontiers à la volonté de Dieu.

Ne vous forcéz pas, Monseigneur, n'écoutez pas trop votre zèle et votre amour pour nous, qui vous porteraient à des excès ; c'est

par cet amour même que Votre Grandeur doit réprimer son zèle, pour qu'au printemps prochain nous puissions sûrement recevoir ici votre bénédiction.

Votre Grandeur me dit, Monseigneur, qu'elle a satisfait mes demandes et que même elle a cru devoir ajouter quelque'autre chose qu'elle croit que je ne refuserai pas. Refuser quelque chose de la part de Votre Grandeur n'est pas possible, sachant qu'elle a la main à faire des heureux.

Et si jamais je donnais occasion à Votre Grandeur de prendre le bâton, volontiers je courberais l'épaule sous les coups, car je sais que Votre Grandeur ne pourrait me frapper qu'avec un bâton de sucre d'orge. Ce n'est pas un simple merci de la plus vive gratitude que je vous dois, Monseigneur, que je vous dis que c'est ma propre santé que je voudrais vous donner en échange de vos grandes bontés pour moi.

Ce premier envoi ne nous suffit pas, Votre Grandeur m'expose à la tentation d'être indiscret et de dépasser les bornes de la plus simple convenance. i

Ma cupidité de sauvage et le diable poussant me disent sans cesse : une bonne théologie dogmatique, par exemple Thomas ex-Charles, Billuart ; un livre de chaque principale science : physique, etc., géologie, archéologie, minéralogie, astronomie même. J'ai beau dire : *Vade retro, Satana*, il est toujours là avec son bénitier pour l'aspersion du dimanche et pour la porte de la chapelle ; sa belle image à saint Isidore, ses cartons d'autel, sa petite lampe du saint Sacrement, au moins pour le dimanche. Mais Votre Grandeur comprend bien que je ne saurais succomber à pareilles tentations. Je fais un petit envoi à Votre Grandeur, de souliers, mitaines et d'un délicieux petit capot d'enfant sauvage. Ayant été pris de court, je n'ai pu faire faire tout ce que j'aurais désiré. Au second voyage de M. Itereart, si je le puis, je compléterai ce petit premier envoi. Demain ou aujourd'hui je pars pour le lac de Ceslaire, pour remonter ensuite en automne pour la pêche.

Le révérend père Dupin est arrivé hier, ici, pour se rendre à Athabaska ; il est parti avec le traiteur. Il pensait monter au Lac-Labiche, mais comme Mgr Faraud doit se rendre à Saint-Boniface, je crois qu'il va rebrousser chemin d'Athabaska. Ici, je ne suis pas encore à poste fixe, Monseigneur, n'ayant pas encore un père pour ici, Saint-Joseph ; mais je crois qu'à présent cette mission n'existera plus. Puisque Votre Grandeur nous amène des sujets, que ce serait à désirer pour le bien des âmes, que Saint-Isidore fût à poste fixe.

Je suis sur mon départ ; daignez me bénir. Monseigneur, de votre meilleure bénédiction et me croire votre enfant bien reconnaissant et bien obéissant en J. M. J,

C. JOUSARD, O. M. I.

Le cardinal Manning

On écrit de Londres au *Moniteur de Rome* :

“ Parmi toutes les grandes personnalités de notre temps qui, dans le mouvement de la vie publique anglaise dépensent le plus d'activité et exercent le plus d'influence, sans appartenir à aucun des grands corps de l'Etat, nous distinguons toujours et partout l'infatigable cardinal-archevêque de Westminster.

“ Il n'est pas à Londres une œuvre catholique, il n'est pas une initiative d'intérêt social, il n'est pas une réunion publique où l'on débattre une question de quelque importance, sans que le concours, la présence, l'adhésion ou l'avis de Mgr Manning soient instamment sollicités et promptement obtenus. Sa parole toujours libre impose le respect à tous, son action toujours vigoureuse fait souvent pencher la balance du côté où elle pèse.

“ La pensée de tous les catholiques anglais était tournée, cette semaine, vers lui. C'est le 15 juillet 1808 qu'Henry Edward Manning naquit à Fetteridge.

“ Né et élevé dans l'anglicanisme, il fut pendant dix-neuf ans, ministre protestant. Il avait été nommé archidiacre de Chichester et les plus hauts postes ecclésiastiques lui étaient certainement réservés lorsqu'en 1851 on apprit qu'il entra définitivement dans l'Eglise catholique.

“ Six ans auparavant, John Henry Newman, devenu cardinal aussi, avait abandonné le protestantisme. Ces deux illustres convertis ont exercé, en Angleterre, une influence dont il serait difficile de mesurer l'étendue.

“ Leurs enseignements, leurs œuvres, le sacrifice de toute leur vie, leur dévouement sans bornes au service de la vérité qu'ils ont cherchée, reconnue et embrassée avec sincérité et ardeur, arrachent des témoignages de respect et d'admiration à des millions de leurs citoyens hérétiques dont les clameurs *antipapistes* ne trouvent plus d'écho et qui reconnaissent dans ces deux grands catholiques deux des gloires anglaises les plus pures de cette fin de siècle, l'honneur des lettres, de la science et de la religion.

“ Que de changements survenus depuis treize ans, depuis que Pie IX a nommé cardinal Mgr Manning, successeur du cardinal Wiseman au Westminster !

“ La physionomie ascétique de Mgr Manning est devenue populaire. On la trouve partout. Il n'est pas rare d'entendre le cardinal prononcer trois ou quatre discours en un jour, assister à de longs offices, présider plusieurs réunions et supporter, à 80 ans, des fatigues qui terrasseraient un homme de trente ans.

“ On pourrait lui appliquer mot pour mot les traits que lord Beaconsfield traçait dans un portrait de l'archevêque de Tyre : “ Les hommes de toutes classes, de toutes conditions l'intéressent également. Ils font tous partie de la société dont les aspirations, les

passions, les intérêts et les affaires lui tiennent à cœur. Il était convive de nombreux Lanquets auxquels il assistait sans y manger, en ascète souriant.

“ Bien qu'on le vit prêcher, dire la messe dans tous les quartiers de la métropole, organiser des écoles, établir des couvents, construire des cathédrales, il trouvait encore le temps de soutenir et de prôner des réformes dans de nombreux meetings et encore de publier fréquemment de beaux écrits. ”

“ Nous avons entendu, il y a une dizaine de jours, Mgr Manning prononcer, dans la pro-cathédrale de Rowgton un long discours, à la fois plein de hardiesse et de mesure sur un sujet brûlant : “ le pouvoir temporel du Pape et la loi des garanties. ”

“ Nous demandons si un évêque français eût pu parler en chaire, avec cette liberté, des rapports du gouvernement italien avec le souverain Pontife, sans soulever l'indignation des autorités et être cité *comme d'abus* en conseil d'Etat.

“ Mgr Manning, ainsi qu'il l'a dit lui-même, s'est exprimé “ en homme libre, en chrétien et en catholique ” contre une législation qu'il juge *tyrannique, atroce et cruelle*. Nous pouvons même ajouter qu'il s'est exprimé en citoyen anglais, habitué à juger librement les choses publiques. C'est ainsi qu'il s'est en particulier insurgé avec la dernière énergie contre l'article du projet de loi voté par la chambre des députés italienne, rendant passible d'amende et d'un emprisonnement tout ministre du culte qui se permettrait de censurer les institutions du royaume ou les actes du gouvernement.

“ Son Eminence voit dans cette mesure, dirigée en premier lieu contre le Pape lui-même, un moyen détourné d'enlever aux ministres de la religion leur qualité de citoyen et de leur rendre impossible l'entier accomplissement de leur devoir. En effet, ne doivent ils pas souvent porter des censures sévères, surtout en matière d'enseignement, contre des lois impies ?

“ Combien de fois Mgr Manning ne s'est il pas élevé, par exemple, contre le système de *School Board*, les libertés anglaises lui en laissant le droit et ses fonctions lui en faisant ses devoirs ? ”

La consécration d'une église

(Suite)

III

Après la récitation des Psaumes de la pénitence, des litanies des saints et de quelques versets et oraisons, après la bénédiction de l'eau et l'aspersion sur lui-même et sur les assistants, le Pontife fait trois fois le tour de l'église en aspergeant les murs extérieurs. A la suite de chaque aspersion, il s'arrête un moment à la porte de l'église, la frappant avec le bout de sa crosse, et interpelle le diacre qui se trouve à l'intérieur. Ce n'est qu'à la troisième interpellation que la porte s'ouvre devant le prélat et qu'il entre avec ses ministres.

Que de mystérieux et utiles enseignements dans ces intéressantes cérémonies !

Le triple circuit que l'évêque fait autour de l'église en l'aspergeant signifie la triple course du Sauveur pour la sanctification de son Église. Il est descendu d'abord du ciel sur la terre, puis de la terre dans les limbes ; ensuite il est remonté au ciel. De même que ce triple circuit dénote encore que l'église est dédiée aux trois personnes de la sainte Trinité, de même il est aussi l'emblème des trois états de l'Église, celui des vierges, des continents et des personnes mariées.

Quant aux trois aspersions qui se font avec l'hysope et l'eau bénite, elles signifient la triple immersion dans le baptême. C'est une espèce de baptême, en effet, qu'une église reçoit au jour de sa dédicace ; rien n'y manque : ni l'eau, ni les signes de la croix, ni les onctions ; elle y reçoit même un nom et est dédiée à un saint sous le vocable duquel elle sera placée.

Mais quelles sont les raisons de ces trois aspersions ? Elles ont lieu : 1^o pour chasser les esprits malins ; 2^o pour purifier l'église de toute scullure ; 3^o pour rappeler aux fidèles que, quoique le lion rugissant rôde sans cesse pour les dévorer, le Seigneur veille sur les siens et qu'il a confié à la garde de ses anges ceux qui lui appartiennent.

Enfin, ces aspersions se font sur le haut, le milieu et la base des murs, pour signifier la triple effusion de la foi, de l'espérance et de la charité par l'invocation de l'Esprit divin.

En avons-nous fini avec le nombre trois ? Non encore.

Trois fois l'évêque frappe avec son bâton pastoral, symbole de l'autorité et de la puissance, à la porte de l'église dont le diacre, resté à l'intérieur, semble vouloir lui refuser l'entrée. Et ces trois coups de crosse nous apprennent que le Christ s'est acquis un triple droit d'entrer dans son église : sa création, sa rédemption, sa future glorification ?

Puis, la porte s'ouvre et le prélat pénètre dans l'intérieur du temple en disant *trois fois* encore : *Pax huic domui !* Car le Christ est venu dans le monde pour lui apporter la paix avec Dieu, avec le prochain, avec lui-même, en le réconciliant avec les trois personnes de la sainte Trinité.

Il ne faudrait pas cependant finir ce paragraphe, le lecteur ne me le pardonnerait point, sans lui dire ce que signifie ce diacre rebelle qui refuse l'entrée de l'église à son supérieur légitime.

C'est là prince des ténèbres, *le fort armé* obligé enfin de se retirer devant le lion victorieux de la tribu de Juda. C'est le paganisme disparaissant devant la religion chrétienne triomphante.

IV

Pendant que l'évêque, à genoux, prie au milieu de l'église où le peuple n'a pas encore pénétré, un clerc chargé de cet emploi répand des cendres sur le pavé et les dispose en forme de croix de Saint-André.

C'est sur cette croix que le pontife va tracer, du pied de son bâton pastoral, les deux alphabets grec et latin : le premier de l'angle gauche à l'angle droit, et le second de l'angle droit à l'angle gauche.

Que signifie cette cérémonie ?

“ Les quatre angles de l'église sont les quatre parties du monde. L'alphabet représente les rudiments de la doctrine gravée dans les cœurs. L'évêque commence à écrire à l'angle gauche, et continue vers l'angle droit : il a d'abord prêché à la Judée, que l'on compare à l'angle gauche à cause de sa perfidie ; c'est aussi l'angle oriental ; car Jésus, le véritable orient, a pris naissance dans la Judée.

“ L'angle droit, c'est l'Eglise, à cause de sa sainteté ; il est aussi l'angle occidental ; car, pour elle, le Christ, soleil de justice, est descendu dans la mort.

“ L'autre alphabet commence à l'angle droit, à l'orient, et se termine au côté gauche, à l'occident. L'angle droit oriental, c'est l'Eglise assise à la droite de Dieu et communiquant la lumière aux fidèles. L'angle gauche occidental figure la synagogue qui reste dans l'infidélité, mais qui, au déclin du monde, se rapprochera du Christ après les nations.

“ La croix, formée par les alphabets des deux langues, symbolise l'unité de foi dans la diversité des rites et l'union des deux Testaments en Jésus-Christ. La langue grecque figure la sagesse, et la langue latine la puissance convertie à la foi dans la croix.” (L'abbé Godard, t. I.)

Ces alphabets représentent aussi les articles de notre foi, dont le pavé de l'église figure le fondement, et les caractères qui y sont tracés les articles. C'est dans l'église que les ignorants et les néophytes des deux peuples viennent chercher l'instruction.

Mais, hâtons-nous.

Peu d'instants après avoir tracé les alphabets, le pontife bénit du sel, de l'eau, des cendres et du vin, dont il fait un mystérieux mélange.

Donnons-en l'explication :

Jésus-Christ, sagesse de Dieu, est représenté par le sel, qui purifie et guérit. Les cendres nous rappellent ses souffrances et sa mort par lesquelles l'Homme-Dieu fut en quelque sorte réduit en cendres pour l'expiation des péchés du monde. On sait que le vin est le symbole de la divinité, et l'eau celui de l'humilité de Jésus-Christ. D'où il résulte que le mélange de toutes ces matières est la figure de l'union, de la divinité et de l'humanité dans le Christ, comme l'image de l'union de l'Eglise à son divin fondateur.

Ne pourrait-on pas ajouter, avec quelques auteurs, que les quatre matières employées dans cette cérémonie nous indiquent les quatre moyens que la religion fournit à l'homme pour expulser l'esprit ténébreux ?

Le premier, ce sont les larmes de la pénitence figurées par l'eau ; le second, le soin de l'âme signifié par le vin ; le troisième, la pru-

dence dont le sel est l'emblème ; enfin le quatrième, l'humilité profonde, représentée par les cendres.

Après cette bénédiction, l'évêque procède à la consécration de l'autel.

Avant de le suivre dans cette cérémonie, citons un passage d'Honorius, qui sera le complément des explications déjà données :

“ Tout cela, dit cet auteur, se rapporte aussi à l'homme, temple de Dieu. Quand une âme se convertit au Seigneur, la porte de la foi les mystères de la divinité et de l'humanité du Christ. On la purifie par le baptême ; enfin, on l'oingt d'huile, et elle devient aussi le temple de Dieu. ”

(A suivre.)

NOUVELLES RELIGIEUSES

Belgique.— *Don du Saint-Père au collège belge à Rome*— On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

“ Notre saint-père le pape Léon XIII vient encore de témoigner, par un acte de munificence des plus flatteurs pour notre pays, les sentiments d'affection qu'il porte à la Belgique. On nous mande de Rome que Sa Sainteté a fait don au collège belge d'une somme de 100,000 fr. dont les revenus serviront à l'entretien de sept étudiants se destinant au sacerdoce et que NN. SS. les évêques jugeront les plus dignes de cette insigne faveur. Deux de ces jeunes gens seront choisis dans le diocèse de Malines ; les autres diocèses disposeront chacun d'une des cinq autres places. Des deux séminaristes à désigner par l'archevêque de Malines, l'un devra avoir fréquenté à l'université de Louvain le cours de philosophie selon saint Thomas.

“ On sait que le Saint-Père, lorsqu'il était nonce en Belgique, a eu la plus grande part à la fondation du collège belge à Rome. On voit qu'il n'a pas cessé de porter le plus vif intérêt à cette institution, qui, depuis quarante ans, a fourni au clergé belge des sujets si distingués par leur vertu, leur science et leur dévouement sacerdotal. ”

Ecosse.— *Pèlerinage des Ecosais catholiques au tombeau de saint Columba, à Iona*.— Le *Tablet* nous apporte le récit intéressant du pèlerinage récemment organisé par un groupe de catholiques écosais à l'île sainte d'Iona, célèbre par les travaux de saint Columba.

Quand le premier projet du pèlerinage lui fut soumis, le duc d'Argyll, bien que protestant, y consentit sans difficulté. Le mercredi 13 juin, les pèlerins, au nombre de cinq à six cents, s'embarquèrent à Oban, après avoir entendu la messe de grand matin et s'être approchés presque tous de la sainte table. Vers dix heures, Mgr Macdonald, évêque d'Argyll, chanta la messe ponti-

ficafe à un autel provisoire élevé au milieu des ruines. Le temps s'était heureusement éclairci, et cette messe célébrée en plein air, sous un ciel bleu et pur, sur ce sol jadis sanctifié et où depuis trois siècles la voix de la prière ne s'était pas fait entendre, laissa une profonde impression à tous ceux qui y assistèrent. L'archevêque d'Edimbourg retraça, en quelques paroles ferventes, la vie du grand apôtre qu'ils étaient venus honorer, vie toute de zèle et de dévouement, admirablement racontée du reste par M. de Montalembert dans ses *Moines d'Occident*. L'évêque d'Argyll, Mgr Macdonald, un Ecossais pur sang, prêcha ensuite en langue gaélique, puis il donna à tous ceux qui étaient présents la bénédiction papale. Le retour se fit au milieu du chant des hymnes.

Italie.— *Nouveaux projets de M. Crispi.*—Il n'a pas suffi à M. Crispi de faire voter par la chambre, au cours de la session parlementaire qui vient de se clore, le nouveau Code pénal et la nouvelle loi communale et provinciale, avec ses causes et ses restrictions toutes au détriment des catholiques ; voici qu'avant de laisser partir les députés pour les vacances d'été, il a eu soin de compléter son programme sectaire par l'annonce d'autres projets qui seront présentés à la prochaine session, et qui achèvent de donner à la lutte religieuse en Italie toute l'acuité voulue par les ennemis de l'Eglise.

L'un de ces projets a pour objet de conférer exclusivement à l'Etat le droit de donner l'enseignement primaire, et de bannir de cet enseignement toute instruction religieuse ; un autre se rapporte à la présentation de la loi sur le divorce, particulièrement chère à M. Crispi qui en est déjà à sa troisième femme, pendant qu'une autre femme à lui vit encore ; un troisième projet annonce la "réorganisation" des œuvres pies, c'est-à-dire la spoliation des derniers restes de la propriété ecclésiastique.

Irlande.— *Eglise élevée en souvenir de d'O'Connell.*—Nous lisons dans le *Freeman's Journal* de Dublin que de grandes fêtes se préparent à Cahirciveen, la petite ville aux environs de laquelle est né Daniel O'Connell, pour la pose de la première pierre de l'église qui va y être élevée "en mémoire" du libérateur. Cette œuvre a été entreprise par le chanoine Brosnan, qui, après avoir été longtemps à la peine, est aujourd'hui à l'honneur. Le pape Léon XIII a tenu à fournir et à envoyer lui-même la première pierre. Et Sa Sainteté a délégué pour la pose et la bénédiction de cette première pierre Mgr Croke, l'éminent archevêque de Cashel. L'église est élevée au moyen de souscriptions recueillies parmi les catholiques du monde entier, que le chanoine de Brosnan a intéressés à la construction de l'*O'Connell Memorial Church*.

Russie.—Lors de l'entrevue des deux empereurs, après la revue des troupes dans le camp russe, deux sous-officiers dirent la prière,

à l'heure de la retraite, en présence des empereurs et des troupes.

Il nous a paru intéressant d'appeler, à cette occasion, l'attention de nos lecteurs sur cet usage chrétien qui existe dans les armées russe, allemande et autrichienne, de dire officiellement tous les matins et tous les soirs la prière.

Voici comment cela se fait dans l'armée allemande. Le matin et le soir, quand le tambour ou le clairon sonne le réveil ou la retraite, les grands corps de garde prennent les armes. Après le commandement : " Portez armes ! " l'officier ou le sous-officier préposé au poste commande : *Helmb zum Gebet !* (Otez les casques et priez !)

A ce commandement, tous les hommes sous les armes se découvrent ; après quelques instants—le temps de dire un *Pater*—l'officier commande : *Helm auf !* (Couvrez-vous du casque !) et puis le corps rentre au poste.

La prière ne se fait pas à haute voix ; mais le signal et le commandement de la prière sont donnés dans toute l'armée tous les matins et tous les soirs, à l'heure du lever et à celle du coucher.

Suisse.—Après un débat qui a duré dix heures, le Conseil national a ratifié, par 97 voix contre 8, la convention avec le Saint-Siège, relative à la réorganisation du diocèse du Tessin.

M. Carteret a été battu par l'immense majorité des législateurs confédérés, qui désirent pour leur pays la liberté et la prospérité.

L'avare et le diable

LÉGENDE

Pierre Janin, bourgeois de Septmoncel, dans le haut Jura, n'était point réputé comme un homme généreux. Il était fort dur au pauvre monde et si quelque fermier ne pouvait, au jour-dit, payer son loyer ou sa redevance, aussitôt Pierre, sans se fâcher, froidement, faisait saisir et vendre à l'encaissement le mobilier souvent chétif du débiteur.

— Les temps sont durs, répétait-il toujours pour excuse.

On disait aussi, mais pas trop haut cependant, qu'il prêtait à gros intérêts. Il faisait avec la Suisse on ne savait trop quel commerce : celui de la contrebande peut-être. Quoi qu'il en soit, Janin, était riche, et plus ses biens s'accroissaient, plus son avarice se montrait sordide : sa femme et sa fille manquaient parfois de nécessaire.

— Il faut tondre seulement la laine et ne pas toucher à la brebis, ne manquait-il jamais de répondre lorsqu'on lui faisait quelques observations sur sa manière de vivre.

Ah ! il était bien loin, le vieil *intéressé*,—comme on disait au village,—d'écorner ses biens-fonds. Trois fois par an, en sa qualité de notable, Pierre Janin devait *offrir* le pain bénit à l'église de la paroisse. Il est à remarquer que, malgré sa ladrerie, jamais il n'avait cherché à se soustraire à cette obligation morale. Non point qu'il fût

vraiment religieux : c'était l'habitude prise, voilà ; et puis il n'eût point osé.

Il est vrai que pour se rattraper de cette dépense extraordinaire, il veillait à ce que dans son intérieur on *fit des économies*. Ce qu'il entendait par là était de manger et de boire moins que d'habitude, ce qui constituait alors pour les siens une véritable privation.

Voilà ce que c'était que Pierre Janin.

Or donc, un soir de septembre, de l'an de grâce 1606, maître Janin, après un frugal repas, prenait le frais devant sa porte. Sa femme et sa fille tricotaient à qui mieux sous l'œil attentif de leur époux et père, satisfait de voir qu'elles n'étaient point *faignantes*.

— Il fait *bin bon*, ce soir, femme, dit-il enfin après un long silence, il y a longtemps, *parguïé* ! que nous avons eu si belle soirée.

— *Hein donc* ! mon homme, repartit la tricoteuse sans quitter son travail qu'elle parut au contraire vouloir activer encore.

Et la conversation, ainsi ébauchée tomba. Les deux époux semblaient n'avoir plus rien à se dire. Pierre n'était pas loquace. Les paroles n'abondaient pas sur ses lèvres que quand voulant conclure un marché, il cherchait à tromper son acheteur ou à persuader son vendeur.

Tout à coup auprès de Janin passa, en courant, une petite fille qui, chassant quelques chèvres devant elle, s'écria en se retournant, à la fois curieuse et troublée.

— Un seigneur ! un beau seigneur !

La famille d'un seul mouvement se leva et regarda.

À l'extrémité de la rue, en effet, un gentilhomme de haute stature, feutre roux à larges bords orné d'une plume rouge énorme, bottes également rouges et épée au côté, se détachait vigoureusement sur le ciel d'un bleu sombre. Il tenait à la main une bride et une selle de cheval.

Lorsqu'il arriva devant la maison de l'avare, il s'arrêta, et poliment s'avança vers le groupe.

— Messire, dit-il, ma monture vient de mourir de fatigue sur la grande route, à quelque distance. Je suis pressé et je désirerais en acheter une autre pour gagner Genève où je suis attendu. Vous plairait-il de me dire qui, dans ce pays, pourrait me vendre le cheval dont j'ai besoin ?

— Holà ! Monseigneur, repartit le madré paysan, il n'y a guère de chevaux à Septmoncel ; s'il s'agissait de bœufs ou de vaches, il ne serait point difficile de vous satisfaire ; mais des chevaux, c'est plus rare, beaucoup plus rare.

— Enfin, il y en a Lien quelques uns dans le pays, et je paierai bien.

— J'en ai deux moi, Monseigneur, et je pourrais après tout, vous en céder un.

— Allons le voir.

—Oh ! ne vous dérangez point ; on va vous l'amener, se récria Pierre.

—Et s'adressant à sa femme.

—Mélanie, dit-il, vivement en son patois qu'il croyait intelligible pour l'étranger, va chercher la jument. Voilà une fameuse occasion de s'en défaire,—une si méchante animal.

Mélanie courut à l'écurie et revint bientôt, traînant derrière elle la jument, une vieille bête encore solide mais passablement tarée et qui, aux champs, n'en voulait pas donner un coup, comme disait son maître à tout propos, quand il parlait, mais employant un verbe plus énergique.

—Hum ! fit le gentilhomme à la vue de la jument, m'est avis que votre bête ne vaut pas grand argent.

—Comment ! protesta le maquignon improvisé, une bête pareille, travailleuse comme pas une et qui ne mange presque rien.

—Oh ! quant à ne rien manger, je crois volontiers, répliqua l'étranger en riant d'un air moqueur ; car elle est maigre à faire pitié. Le diable lui-même ne saurait, je gage, lui rendre la vigueur. Enfin, n'importe, il me faut un cheval et je prend celui-là ; combien en voulez-vous ?

—Dix-huit ducats, Monseigneur.

—Peste ! ce n'est pas rien, compère.

—J'ai dit ; pas un sou de moins.

—Je n'ai sur moi que douze ducats, mais si vous voulez, je vous laisserai en gage de surplus la chaîne d'or que voici.

Et le gentilhomme présenta à l'avare une superbe chaîne d'or, valant bien à elle seule quarante ducats.

—J'accepte, Monseigneur ; mais il demeure convenu que si dans un mois, jour pour jour, vous ne m'avez pas payé les six ducats que vous me devez encore, la chaîne m'appartiendra.

Quelques paysans s'étaient groupés à une courte distance pour voir de plus près le bel inconnu.

—Accordé, fit celui-ci.

—Vous êtes témoins, voisins, s'exclama alors Pierre Janin en interpellant les curieux, qui se rapprochèrent.

C'était marché conclu.

Sans ajouter un mot, l'étranger harnacha lui-même sa jument avec précaution, lui passa doucement la main sur le cou et se mit en selle.

La jument hennit avec force ; elle semblait rajeunie aux yeux de tous ; elle secoua la tête à plusieurs reprises, huma le vent, et, à la stupéfaction des spectateurs qui depuis plusieurs années la voyaient cheminer lourdement, la tête basse, elle partit ventre à terre, dans un tourbillon de poussière et de flammes — de vraies flammes.

—Au revoir, à bientôt, mon vendeur, s'écria l'étranger en ricant d'une façon singulière.

Pierre Janin demeurait cloué au sol, la bouche ouverte, le corps penché en avant, les bras ballants.

—C'est cependant bien ma jument, ma vieille jument, fit-il en a partie.

—Eh ! norquienne oui, ce l'est, approuva l'un des voisins. Mais comme la file ! elle va d'un train d'enfer.....Il faut voir ça pour y croire.

Le gentilhomme et sa monture disparurent dans la vapeur du soir. Mais on entendait encore au loin le galop échevelé de l'animal.

* * *

Le lendemain, au saut du lit, l'avare n'eut rien de plus pressé que d'aller contempler ses ducats tout neufs et surtout la belle chaîne dont il avait rêvé une partie de la nuit.

Quel gros bénéfice, Seigneur ! si le voyageur ne revenait plus ou revenait après le délai convenu.

Il ouvrit lentement, avec soin, en souriant, les yeux écarquillés d'aise, la cassette de noyer poli où il avait mis la veille le gage de l'étranger. Mais ce qu'il y trouva lui fit dresser les cheveux sur la tête ; il poussa un cri et tomba à la renverse.

—Plus rien, plus rien ! bégaya-t-il, en montrant la cassette d'un geste désespéré ; de la cendre et du plomb. Je suis volé !

Et dans un hoquet de fureur, il rendit l'âme.

Au fond de la cassette ouverte étaient écrits ces mots en lettres rouges encore brûlantes que le magister du village vint lire devant tous :

“ Pierre Janin a voulu voler le diable. C'est le diable qui l'a volé. L'âme de l'avare, de l'homme sans pitié pour le pauvre, est attendue en enfer, où elle a sa place marquée pour griller pendant l'éternité et où elle descendra au moment où Janin ouvrira la cassette pour y admirer et désirer injustement le bijou de SATAN.

Quant à la femme et à la fille de Janin, elles crurent devoir se dispenser de porter le deuil d'un damné qui, du reste, de son vivant n'avait guère été tendre pour elles. La fille se maria bientôt à un gars de Morez, qui pour purifier une maison où était mort si tragiquement un répréhensible, l'offrit au curé de Septmoncel qui la convertit en presbytère et en école.

Jamais, au grand jamais, le diable n'y fit voir le bout de ses griffes, ce à quoi il n'eût certainement pas manqué si la descendance de l'avare ne l'eût pas consacré à un usage pieux.

Ce fut du moins, pendant longtemps, à Septmoncel, l'universelle croyance.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
II Mach., xix, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

Henriette Gauthier.—C. Larcher, Vve Breton. — J.-Bte Beauchamp. —
E. Laventure.—B. Barbeau, ép. Lapointe.—M. Boissille, Vve Bolduc. —
A. Diotte, ép, Deschatelets.—Hannan. — A. Hamelin, ép. Schmidt. — E.
Robert.—R. Robin, ép. David. — M. Corle, ép. Ouellet. — A. Crépeau. —
F.-X. Ménard.—P. Clancy.—D. Raymond.—A. Bachand.—E. Goudreau.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A. RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

MESSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1869)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de **Cuir, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignés importés, etc.,**
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.



A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION
VOIR ET S'ADRESSER A
J. CARON, Facteur d'Orgues,
3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLOBY"
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL

DE

CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maitre de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 386 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PREUX :

| | |
|-------------------------|--------|
| Un exemplaire | 0.60 |
| La douzaine | \$6.00 |

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECAI & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, *Organiste à la Cathédrale de Montréal.*

Un Volume in-4^o format oblong, broché... Prix :\$5.00
" " relié... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Seizième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 SEPT. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

| | | |
|--------------------------------|------------|------------|
| 1 Immeuble de..... | \$5,000.00 | \$5,000.00 |
| 1 do | 2,000.00 | 2,000.00 |
| 2 do | 1,000.00 | 1,000.00 |
| 4 Immeubles de..... | 500.00 | 2,000.00 |
| 10 do | 300.00 | 3,000.00 |
| 30 Ameublements..... | 200.00 | 6,000.00 |
| 60 do | 100.00 | 6,000.00 |
| 200 Montres d'or..... | 50.00 | 10,000.00 |
| 1000 Montres d'argent..... | 10.00 | 10,000.00 |
| 1000 Services de toilette..... | 5.00 | 5,000.00 |

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE.

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL